

Décision

Générale

colonial

Décision n° 30-408-1930 promotions.

n° 30-408-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 novembre 1930

Numéro JO
n° 408 du 30/11/1930

Date du numéro
30 novembre 1930

TEXTE INTÉGRAL

le commis principal avant 18 mois du cadre local des douanes Barrès (Georges), est mis à la disposition du chef du service des douanes, pour compter du 22 novembre 1920, jour de son arrivée à la colonie.